



Usagers du vélo

Sensibilisez-vous à la sécurité !

► Les astuces pour bien :

◆ S'équiper

- Vêtements adaptés à la saison et imperméables si possible.
- Protections de casque, genouillères, coudières, gants, lunettes, masque...
- Antivol et câble de bonne qualité.
- Pas d'attache rapide mais privilégier les boulons.
- Porte bouteille, porte pompe, mini sacoche d'outils.

◆ Accrocher son vélo

- Roue avant et cadre attachés ensemble à un support solide avec un cadenas en U et si possible, verrouiller la roue arrière à l'aide d'un câble accroché au cadenas ➡ <https://bit.ly/2BiOpsL>

◆ Se déplacer

- Prévoir ses itinéraires grâce aux différentes cartes des pistes cyclables.
- Respecter le code de la route.
- Se coller à droite et utiliser les pistes cyclables.
- Anticiper les réactions des automobilistes.
- Annoncer ses manœuvres à l'aide du bras ou d'un matériel qui indique la direction.
- Rouler en file indienne avec une distance d'un vélo avec celui qui précède.
- En cas de pluie, prévenir les risques de glissade et freiner à l'avance.

► Rappel sur la sécurité routière

◆ Équipements obligatoires

- Feux arrière et avant.
- Catadioptres arrière et avant.
- Avertisseur sonore.
- Freins avant et arrière.
- Gilet - rétro réfléchissant la nuit et hors agglomération.
- Casque pour les enfants de -12 ans.

◆ Équipements fortement recommandés

- Casque
- Gants.

◆ Interdictions

- De conduire avec des écouteurs et de téléphoner.



► Le savez-vous ?

- Une personne en **VAE** émet **67g de CO2** dans l'atmosphère pour un trajet de **15 km**, soit 43 fois moins que le même trajet en **voiture** qui en émet **2,9 kg**. Pour calculer ses émissions de trajets ◀ <https://bit.ly/2CZL0PW>
- Le vélo est le **moyen de transport le plus rapide en ville** : 15 km/h contre 14 km/h pour une voiture ◀ <https://bit.ly/2YM9Dbb>
- **10 km de vélo par jour** permet d'économiser **700 kgs de CO2 par an**. ◀ <https://bit.ly/2Zu3Fe2>
- **5.835 km d'aménagement cyclable en Île-de-France**, dont **1.120.km dans les Yvelines** ◀ <https://bit.ly/2NKzbz9>
- La carte interactive des pistes cyclables temporaires ouvertes en Île-de-France ◀ <https://bit.ly/2NM72HW>

◆ Aides de l'État

- **Véligo** : location de 6 mois d'un vélo électrique à partir de 20€/mois et remboursable au même titre que les titres de transport.
- 500€ d'aide de l'État à l'achat d'un VAE.
- 500€ d'aide à l'achat d'un vélo-cargo, 600€ pour un VAE cargo.
- 50€ de prise en charge pour la remise en état d'un vélo.
- Offre d'une séance d'un accompagnement à l'usage du vélo.

Ce document a été réalisé par la Chambre de commerce et d'industrie Versailles-Yvelines dans le cadre de l'accompagnement aux entreprises autour de la mobilité.

0 820 012 112 Service 0,12 € / min + prix appel

CCI Versailles-Yvelines
21-23 avenue de Paris
78000 Versailles

Andrea ZORRILLA
azorrilla@cci-paris-idf.fr

www.cci78-idf.fr



CCI VERSAILLES-YVELINES
PARIS ÎLE-DE-FRANCE